

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Jean-Luc ESTOURNES,

Date de convocation : vendredi 28 mars 2025

Secrétaire de séance : Raymond VILLALBA

Etaient présents 40 titulaires, 1 délégué suppléant et 15 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Daniel LACRAMPE, Saïd SOUITA, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Marie-Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE, Alain QUINTANA,

Suppléant : Jean-Philippe FLORENCE (suppléant de Fabienne TOUVARD)

Pouvoirs : Muriel BIOT à Gilbert HONDAREITE, Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Claude BERNIARD à Laurent KELLER, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Emmanuelle GRACIA à Sami BOURI, Frédéric LOUSTAU à Dominique QUEHEILLE, Flora LAPERNE à Brigitte ROSSI, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUE, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE, Aurore GUEBARA à Louis BENOIT, Christine CABON à Maryse ARTIGAU, Elisabeth MIQUEU à Marie-Annie FOURNIER,

Absents : Jean-Claude COSTE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe SANSAMAT, Michel CONTOU-CARRERE, Michèle CAZADOUMECQ, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Marthe CLOT, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Jean CONTOU-CARRÈRE, André LABARTHE, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Cédric PUCHEU,

RAPPORT N° 250410-54-FIN-

**BUDGET ANNEXE DU SICTOM :
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024**

P. CASABONNE expose :

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 du Budget Annexe du SICTOM est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultats</u>
Section Investissement	2 237 221,41 €	1 650 994,84 €	-586 226,57 €
Section Fonctionnement	5 586 436,43 €	5 528 765,20 €	-57 671,23 €
	<u>Résultat 2023</u>	<u>Exercice 2024</u>	<u>Résultat</u>
Section Investissement	788 996,61 €	-586 226,57 €	202 770,04 €
Section Fonctionnement	160 057,20 €	-57 671,23 €	102 385,97 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 54 voix pour et 1 abstention/nul/blanc/non-participation (A. BERNOS),

Le Président ne participant pas au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe du SICTOM, qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Cf, pour votre information, ci-jointe la note de présentation et d'analyse du CFU 2024 « Budget Annexe : SICTOM »

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 avril 2025

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé RV

Signé BU

Raymond VILLALBA

Bernard UTHURRY